ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 1

Excuses: 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2018.00117

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

<u>Présent(e)(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLÁNCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mem Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

<u>Procuration(s)</u>: M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que conformément à l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lors de chacune de ses séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire.

Par ailleurs, l'article L2541-7 du CGCT précise que « Le Maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances ». Toutefois, ces derniers ne participent pas aux délibérations.

Le secrétaire de séance assiste le Maire pour la vérification du quorum et la validité des pouvoirs, de la contestation des votes et du bon déroulement des scrutins. Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance.

Sur proposition de M. le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la désignation de Madame Elisabeth BILDSTEIN en qualité de secrétaire de séance.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE ; o()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmissique à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire.

Pascal LOHR

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2018.00118

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présent(e)(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Minne BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIEFMANN

<u>Procuration(s)</u>: M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA. M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal a été publié sur le site Internet de la Commune au lien suivant : http://www.kaysersberg-vignoble.fr/accueil/compte-rendu-du-conseil-municipal/

APRES EN AVOIR DELIBERÉ LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05 novembre 2018.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 27	ABSTENTIONS:1	CONTRE: o ()
	(M. Henri STOLL)	

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Pascal LOA

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations:3 Absents: 1 Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018

RECUEN PREFECTURE

VIA DOTELEC - S2LOW 99_DE-062-200052603-20181217-D20180011910

EXTRAIT N°2018.00119

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

COMMUNICATIONS

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble en date du 20 Février 2017.

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

LE CONSEIL MUNICIPAL:

PREND ACTE des décisions suivantes :

ASSUMMANTS	Date	Maniani	Òi)pi
	29/10/2018	392,40€	Candélabre Route de Lapoutroie
Encaissement d'indemnités	31/10/2018	480,00 €	Bris de glace Badhus
	05/11/2018	266,54 €	Bris de glace Ecole Geiler
	08/11/2018	336,24 €	Barrière Rue du Geisbourg

	MARCHES PUBLICS				
		Wortant HT	j itulaires		
Restauration de l'escaliar classé mon	ument histo	ehiem ell 6 euph	de Kaysersberg-		
Lot 1 maçonnerie/pierres/échafaudages		77 891,00 €	ETS. LSCHERBERICH		
Lot 2 restauration de menuiseries bois		14 677,56 €	ETS ROELLY		
	06/11/2018		BENTZINGER		
Lot 3 peinture/décor		48 200,00 €	ETSL AMMER SARL		
Lot 4 électricité		5 282,00 €	ETS ELEC 2 M ETS FENNEC		
Lot 5 traitement de charpente Mise aux normes de la maison des as		1326,00€	ETS FENNEC		
Lot 1 démolition gros-oeuvre vrd	Sociaribilisto		ETC SCUIDAMM		
	esser r _e	48 895,11 €	ETS SCHRAMM		
Lot 2 étanchéité couverture zinguerie		5 100,53 €			
Lot 3 menuiserie extérieur aluminium		17 401,80 €	ETS KLEINHENNY		
Lot 4 serrurerie		13 439,00 €	ETS MULLER ROST		
Lot 5 plâtrerie isolation faux plafonds	18/10/2018	20 580,98 €	ETS OLRY CLOIS ONS		
Lot 6 menuiserie intérieure bois		19 455,53 €	ETS ROELLY BEN		
Lot 7 chape carrelage sols souples		10 028,24 €	ETSMULTISOLS		
Lot 8 peinture extérieure et intérieure		11 777,26 €	ETS LAMMER		
Lot 9 chauffage ventilation sanitaire		55 353,44 €	ETSVONTHRON		
Lot 10 électricité		19 420,25€	ETS ELEC 2 M		
Lot 11 ascenseur		20 520.00 €	ETS EST ASCENSEUR		
Forêt i mise au gabarit d'unichemin pou gréation de trois places de dépôt	r ថ្វាលកាម៉ោ <u></u> ទា	žation de deuxipi	stes forestióres		
Mise au gabarit de chemin grumier		55 501,52			
Création de pistes	26/11/2018	4 968,00	EIRL PIRASTU Michel		
Création de places de dépôt		10 771,20			
Rénovation de l'éclairage public Progra	nme (TEPCV	2017			
			RESEAUX LUMIERE		
		200 200	D'ALSACE		
AVENANT NEGATIF	07/11/2018	- 6 785,00€	Le montant du marché		
			initial passe de		
			165 350,00 € à 158 565 € HT		

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 1 Excuses : 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

MATSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

99_DE-062-200052603-20181217-D20180012000

RECU EN PREFECTURE

EXTRAIT N°2018.00120

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 37 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présent(elfs)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bemard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphalne BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

REPRÉSENTATION À L'OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG

Entendu les explications de Madame Marie Paule BALERNA, adjointe au maire

VU la délibération du 9 septembre 2018 désignant les représentants de la ville dans divers organismes

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la désignation de Monsieur Benoît KUSTER pour siéger au Conseil d'Administration de l'Office de tourisme de la vallée de Kaysersberg en remplacement de Mme Martine BLANCK

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations:3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE : o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire

Paccal I ON

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:25 Procurations:3 Absents:1 Excuses:0 REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

99_DE-062-200052603-20181217-D20180012110

RECUEN PREFECTURE

EXTRAIT N°2018.00121

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(els): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrica BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

<u>Procuration(s)</u>: M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES SINISTRÉES DE L'AUDE

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE d'attribuer une subvention de 5.000 € au profit des communes sinistrées de l'Aude, à verser sur le compte ouvert à cet effet par l'association des Maires et le Département auprès de la Pairie Départementale de l'Aude
DIT que les crédits seront prélevés à l'article 6574

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



l e Maire

Pascal LOH

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-

RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents:1 Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018 VIA DOTELEC - S2LOW

RECUEN PREFECTURE

99 DE-067-200052603-20181217-D20180012210

EXTRAIT N°2018.00122

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(eXs): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

MISE À JOUR DES TARIFS DE LOCATION DES JARDINS COMMUNAUX ET DU RÈGLEMENT

Entendu les explications de Madame Martine SCHWARTZ, Adjointe en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Développement Durable,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2016/05-104 du 02/05/2016, portant approbation du règlement de location des jardins communaux,

VU l'avis de la Commission Urbanisme du 30/10/2018,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la mise à jour du règlement annexé aux contrats de location des jardins communaux,

APPROUVE les tarifs de location pour l'année 2019 tels que définis ci-après, avec un montant minimum de perception de 15€/jardin/an,

JARDINS POTAGERS OU D'AGREMENT :

SECTION	CATIEGORIE	TOARIE
Sigolsheim	Α	25€/are/an
Kientzheim	A	25€/are/an
Furtisch (Kaysersberg)	В	6€/are/an
Krutenau (Kaysersberg)	B+	8€/are/an
Forgerons (Kaysersberg)	В	6€/are/an

^{*:} tarif pour la location d'un terrain, hors compteur d'eau ou autres prestations faisant l'objet d'un tarif spécifique.

Location de cabane non incluse, à ajouter le cas échéant : 40€

Catégorie A : terrains plats, cultivables dans leur ensemble, faciles d'accès, bien exposés. Catégorie B : terrains en pente, comprenant des murets, situés en lisière de forêt, mal exposés.

Catégorie B+: terrains assimilables à la catégorie B mais peu pentus et d'un seul tenant.

TERRAINS NON BATIS ATTENANTS A DES PROPRIETES PRIVEES :

SECTIEUR	CATEGORIE	TARIF
Rue du Tir (Kaysersberg)	Jardins attribués aux	4o €/are/an
Rue Basse du Rempart	occupants des propriétés	
(Kaysersberg)	privées attenantes	

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision, et notamment de prendre en compte ces modifications dans les contrats et les procédures d'attribution de jardins.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE : o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Pascal LOHR

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:25 Procurations:3 Absents:1 Excuses:0 REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

RECUEN PREFECTURE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW 99_DE-062-200052603-20181217-D20180012310

EXTRAIT N°2018.00123

du registre des délibérations du Conseil Municipal

•••••

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M.

Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

FORÊT COMMUNALE: PROGRAMME D'EXPLOITATION 2019 ET ÉTAT D'ASSIETTE 2020

Entendu les explications de Monsieur Michel BLANCK, adjoint au maire en charge de la forêt

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le programme de travaux forestiers 2019qui se résume ainsi :

REGETTIES	30/8
Bois	1 078 500€
Chasse*	92 570 €
Subventions	25 000 €
Menus produits	260 €
Concessions	1000€
Remboursement frais de protection	10 000 €
Total général	1 2017 330 €

total par hectare :

555€

* sur surfaces bénéficiant du régime forestier

DEPENSES	2008
Exploitation	626 800 €
Travaux	204 240 €
Frais de garderie	45 000 €
Divers	4350 €
Total général (HT)	880 390 €

total par hectare :

2: 405€

APPROUVE l'état d'assiette 2020 tel que présenté en annexe CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR : 24	ABSTENTIONS: 3 (M. Gilbert MASSON Mme Isabelle SALVI Mme Tiphaine BETTEMBOURG)	CONTRE : 1 (M. Henri STOLL)

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

THE STATE OF THE S

Le Maire

Pascal LOHR

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents:

Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018 VIA DOTELEC - S2LOW 99_DE-062-200052603-20181217-D20180012410

RECUEN PREFECTURE

EXTRAIT N°2018.00124

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH. Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

CESSION DE TERRAIN CONSTITUANT UN CHEMIN D'ACCÈS (LIEU-DIT «SCHLOSSBERG» À KAYSERSBERG)

Entendu les explications de Madame Martine SCHWARTZ, adjointe au maire

VU le courrier précisant la proposition de M. Rinaldi, reçu en Mairie de Kaysersberg Vignoble le 04/12/2018

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE d'accepter la proposition de cession par Monsieur Rinaldi de la parcelle cadastrée Section 15-176 d'une surface de 3,14 ares au lieu dit Schlossberg sur le ban de Kaysersberg

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents relatifs à cette affaire.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations:3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmillaion à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire.

Pascal LOHR

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents:1 Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 20 décembre 2018 VIA DOTELEC - S2LOW 99 DE-062-200052603-20181217-D2018001251

RECUEN PREFECTURE

EXTRAIT N°2018.00125

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

CONVENTION AVEC LES ASSOCIATIONS PÉRISCOLAIRES

Entendu les explications de Madame Evelyne MEYER, adjointe au maire en charge de l'enfance, l'éducation et la jeunesse

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE les termes de la convention (en annexe) à signer avec l'Association « L'île aux enfants » et avec l'Association Familiale de Sigolsheim, ayant pour objet d'organiser les rapports juridiques et financiers entre les parties pour l'organisation des périscolaires de Kaysersberg Vignoble, ci-

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision, y compris lesdites conventions.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3	
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: o ()	

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LO

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres
du Conseil Municipal
Elus: 29
En fonction: 29
Présents: 25
Procurations: 3
Absents: 1
Excuses: 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018 VIA DOTELEC - S2LOW

RECU EN PREFECTURE

99 DF-062-200052603-20181217-D20180012610

EXTRAIT N°2018.00126

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présentiells</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Ame Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MeYYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Ispabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE ALBERT SCHWEITZER DE KAYSERSBERG

Entendu les explications de Madame Evelyne MEYER, adjointe en charge des affaires scolaires

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Collège Albert Schweitzer de Kaysersberg pour l'organisation d'un voyage scolaire en Irlande

DIT que ces dépenses seront imputées sur le budget de la ville au compte 6574

AUTORISE Monsieur le Maire à régler toutes les modalités et à signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire

Pascal LO

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:25 Procurations:3 Absents:1 Exques: 0 REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

VIA DOTELEC - S2LOW

RECUEN PREFECTURE

Le 20 décembre 2018

99_DE-062-200052603-20181217-D20180012711

EXTRAIT N°2018.00127

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 27 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présentiel(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

CEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL (OSPM)- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Entendu les explications de Madame Agnès DENTZ, adjointe au maire en charge des associations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ:

APPROUVE les termes de la convention à signer avec l'Association « Les Œuvres Sociales du Personnel Municipal de la Ville de Kaysersberg Vignoble », ayant pour objet d'organiser les rapports juridiques et financiers entre les parties, ci-annexée ;

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision, y compris ladite convention.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 28	ABSTENTIONS: o()	CONTRE: o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire

Pascal LOHR

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 1

Excuses: o

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21/12/2018 520

REPUBLIQUE FRANÇAI 5 (6): 068-200052603-20181217-2018_128-DE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2018.00128 du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 27 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présent(e)[8</u>): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Martine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Entendu les explications de Madame Patricia BEXON, adjointe au maire en charge des finances,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE les décisions modificatives du budget ville et du budget de la régie communale telles que précisées dans l'annexe jointe

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations:3
POUR: 27	ABSTENTIONS:1	CONTRE : o ()
2007	(M. Henri STOLL)	

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire

Pascal LOHE

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21/12/2018

ID : 068-200052603-20181217-2018_128-DE

BUDGET PRINCIPAL - Régularisation des amortissements (opérations d'ordre)

	INVEST	ISSEMENT	
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Operation	Montant	Article (Chap:) - Operation	Montant
		021 (021) virement sect. fonct.	-25 000.00
		28128 (040) - 01 : Autres agencem	1800,00
		28152 (040) — 01 : Installation de voirie	8 000,00
		281578 (040) – 01 : Autre matériel et outil	1 100,00
		28158 (040) – 01 : Autres install, matériel et	1300,00
		28183 (040) – 01 : Matériel de bureau et in	8 000,00
		28184 (040) - 01 : Mobilier	1000,00
		28188 (040) – 01 : Autres immobilisations	_ 3 800,00
	AND DESIGNATION	TotalRecettes	00,00
	FONCTI	ONNEMENT	
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Operation	Montant	Article (Chap.) - Operation	Montant
023 (023) virement sect. inv	-25 000.00		
6811 (042) dot. aux amo.	25 000.00		
Tiotal Dépenses	0.00	121178	

BUDGET REGIE COMMUNALE – Régularisation des amortissements (opérations d'ordre)

	INVES	TISSEMENT	
Dépenses		Recettes	
Article (Ghap:): Operation Montant		Article (Chap.) - Operation	Montant
		21 21) virement sect. fonct.	-52,00
		28151 (040) – 01 : Installations complexes spécialisées	-2 741,00
		28154 (040) – 01 : Matériel industriel	2 793,00
		TotaliRecettes	1. 00:00
	FONCT	TONNEMENT	
Dépenses		Recettes	
Article(Chap.))=Operation	Montant	Article(Chap.) Operation	Montant
023 (023) virement sect. inv	-52,00		
6811 (042) dot. aux amo.	52,00		
Total Dépenses	0.00		

2

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21/12/2018

SLO ID: 068-200052603-20181217-2018_128-DE

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Anticle	Montant	Article	Montant
60611 (011) — 020 : Eau et assainissement	6 000,00		
60612 (011) – 020 : Energie – Gaz	6 000,00		
60633 (011) – 020 : Fournitures de voirie	5 000,00		
6247 (011) - 020 : Transports collectifs	4749,00		
6261 (011) – 020 : Frais d'affranchissement	2 000,00		
739223 (014) — 020 : Fonds de péréquation	-23 749,00		
6218 - Autre personnel extérieur	+ 45 000,00	6419 – Remboursements sur rémunération	+ 45 000,00
Total Dépenses	+ 45000,00	Total Recettes	+ 45 000,00

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
21312 (21) – 020 – 17301 : Bâtiments scolaires	11 000,00		
2183 (21) – 020 : Matériel de bureau et informatique	-11 000,00		
Total Dépenses	00,00	Total Recettes	00,00

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents: 1

Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

VIA DOTELEC - S2LOW

RECUEN PREFECTURE

Le 19 décembre 2018

99_DE-062-200052603-20181217-D20180012910

EXTRAIT N°2018.00129

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Present(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Helène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

TARIFICATION DU DOMAINE PUBLIC

Entendu, les explications de Madame Marie Paule BALERNA, adjointe au maire en charge du domaine public,

VU la délibération du 25 septembre 2017 fixant la tarification applicable aux occupations temporaires du domaine public pendant le marché de Noël

CONSIDERANT qu'il y a lieu de corriger la facturation suite à une erreur de paramétrage

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE de réduire la facturation du domaine public de 240 € pour les usagers du centre historique de Kaysersberg et de 168 € pour les autres usagers, la liste des usagers concernés étant ci-annexée

AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28 Dont présents : 25		Dont procurations: 3	
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o ()	

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations:3 Absents: 1 Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RECUEN PREFECTURE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052603-20181217-D2018001300

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2018.00130

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

EXONÉRATION FERMAGE

Entendu les explications de Monsieur Robert SCHELCHER, adjoint au maire,

VU la demande de la Ferme Meyer

VU la proposition du bureau du 26 novembre 2018 de répondre favorablement à cette sollicitation

CONSIDERANT qu'aucune récolte n'a pu avoir lieu cette année sur cette parcelle

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE l'exonération du fermage 2018 dû par la Ferme Meyer pour la parcelle située lieudit Kuhlen Boden, section 14 n° 466 d'une surface 412 ares 50

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations:3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE : o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par Mansmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire

Pascal LOHR

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents:1 Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

VIA DOTELEC - S2LOW

RECU EN PREFECTURE

Le 19 décembre 2018

99_DE-062-200052603-20181217-D20180013110

EXTRAIT N°2018.00131

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès

DENTZ. Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

REDEVANCE POUR LE TRAITEMENT DES EFFLUENTS VITICOLES _ CONTRIBUTION DES VITICULTEURS ANNÉE 2018

Monsieur Michel BLANCK, adjoint au maire et Monsieur Philippe TEMPE, viticulteurs, quittent la salle pendant la durée des débats. Le nombre de votants est de 26 (23 présents +3 procurations).

Entendu les explications de Madame Patricia BEXON, adjointe au maire,

Vu la proposition des redevances viticoles 2018 émise par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

FIXE les redevances viticoles comme suit :

- Redevance de fonctionnement du traitement des effluents viticoles (STEP de Colmar): o.33 €/hl de moût vinifié en 2017
- · Redevance liée aux frais d'investissement du traitement des effluents viticoles dues par les établissements viticoles conventionnés ou non : 0.40€/hl de moût vinifié en 2017.

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 26	Votants: 26 Dont présents: 23 Dont procurations:	
POUR: 26	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE : o ()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire.

Pascal LOH

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents: 1

Excuses: 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018 VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052603-20181217-D20180013210

RECU EN PREFECTURE

EXTRAIT N°2018.00132

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrica BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

<u>Procuration(s)</u>: M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

TARIFS RÉSEAU DE CHALEUR

Entendu les explications de Madame Patricia BEXON, adjointe au maire en charge des finances,

VU l'article L2224-1 et suivants du CGCT

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE les tarifs ci-dessous :

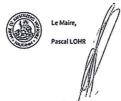
	2018	2019
Calorie (par kWh consommé)	0,05905	0,06435
Abonnement (par kW souscrit)	27,84	30,34

CHARGE Monsieur le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations:3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents: 2 Excuses: 0 REPUBLIQUE FRANÇAISE

....

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-000052603-20181217-020180013310

RECUEN PREFECTURE

EXTRAIT N°2018.00133

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

AUTORISATION D'ENGAGER LES DÉPENSES AVANT LE VOTE DES BUDGETS 2019

Entendu les explications de Madame Patricia BEXON, adjointe au maire, en charge des finances,

VU les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 – art 37 (VD)

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

AUTORISE d'engager, de liquider et de mandater, les dépenses d'investissements avant le vote des budgets 2019 comme détaillées ci-après :

Budget Camping

Articles	Désignation	Budget 2018	Autorisation
1641	Emprunts en euros	5 800,00	1 450,00
2031	Frais d'études	15 000,00	3 750,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 000,00	1 250,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	5 000,00	1 250,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	4 000,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	250,00
2184	Mobilier	5 000,00	1 250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 300,00	2 575,00
2313	Constructions	9 783,12	2 445,78

Budget Régie Communale

Articles	Désignation	Budget 2018	Autorisation
1641	Emprunts en euros	3 000,00	750,00
2031	Frais d'études	2 600,00	650,00
2151	Installations complexes spécialisées	150 000,00	37 500,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	5 000,00
2313	Constructions	2 444,00	611,00

Budget Eau & Assainissement

Artides	Désignation	Budget 2018	Autorisption in
1641	Emprunts.en euros	100 000,00	25 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	12 500,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	25 900,00	6 475,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 799,06	949,77
21561	Service de distribution d'eau	20 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	17 611,69	4 402,92
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	35 000,00	8 750,00
2188	Autres	7 388,31	1 847,08
2315	Installation, matériel et outillage techniques	999 000,00	249 750,00
266	Autres formes de participation	91 000,00	22 750,00

Opérations	Désignation	Budget 2018	Autolisation
18100	SECURISATION DES RESEAUX	480 000,00	120 000,00
18102	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	570 000,00	142 500,00

Budget Ville

Artifeles	Désignation	Budget 2018	Autorisation
1641	Emprunts en euros	560 000,00	140 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	250,00
2031	Frais d'études	211 413,00	52 853,25
2051	Concessions et droits similaires	597,00	149,25
2041512	Bâtiments et installations	4 037,00	1 009,25
2111	Terrains nus	2 471,48	617,87
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 000,00	1 250,00
21311	Hôtel de ville	32 000,00	8 000,00
21312	Bâtiments scolaires	600 993,50	150 248,38
21316	Equipements du cimetière	5 000,00	1 250,00
21318	Autres bâtiments publics	116 471,00	29 117,75
2132	Immeubles de rapport	48 000,00	12 000,00
2135	Instal.géné., agencements, aménagements des construc	62 500,00	15 625,00
2138	Autres constructions	50 000,00	12 500,00
2151	Réseaux de voirie	831 216,64	207 804,16
2152	Installations de voirie	136 500,00	34 125,00
21534	Réseaux d'électrification	584 508,47	146 127,12
21538	Autres réseaux	8 000,00	2 000,00
21561	Matériel roulant	234 696,00	58 674,00

21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	2 566,52	641,63
21571	Matériel roulant	8 000,00	2 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	31 000,00	7 750,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	86 000,00	21 500,00
2182	Matériel de transport	9 000,00	2 250,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	98 000,00	24 500,00
2184	Mobilier	7 000,00	1750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 000,00	7 750,00
2313	Constructions	1 904 505,86	476 126,47
2315	Installation, matériel et outillage techniques	170 153,53	42 538,38

Opérations	Désignation	Budget 2018	Autorisation
16101	ENERGIE BATIMENTS COMMUNAUX	6 963,00	1740,75
16201	CIRCUITS DECOUVERTE PATRIMOINE LOCAL	50 000,00	12 500,00
16303	TERRASSES DU CHATEAU	5 000,00	1 250,00
16306	ESPACE SCHWEITZER	115 690,00	28 922,50
16504	CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE + FIBRE	370 000,00	92 500,00
17303	MAISON DES ASSOCIATIONS ACCES / SECURITE	320 000,00	80 000,00
17501	CHEMIN DU TOGGENBACH	35 000,00	8 750,00
17503	VOIRIE RUE DU PRIEGEL	10 624,00	2 656,00
17902	CREATION DE PISTES FORESTIERES	102 000,00	25 500,00
18301	MAISON MEDICALE	50 000,00	12 500,00
18302	PONT DU GEISBOURG	250 000,00	62 500,00
18304	PATRIMOINE HISTORIQUE	40 000,00	10 000,00
18501	CHEMINS RURAUX	70 000,00	17 500,00
18502	VOIRIE SIGOLSHEIM	489 000,00	122 250,00
18503	SECURISATION DE L'ESPACE PUBLIC	50 000,00	12 500,00
415	RENOVATION ECOLE SIGOLSHEIM	1 435 000,00	100 000,00

CHARGE Monsieur le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 28	ABSTENTIONS : o()	CONTRE: o()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 2

Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

DENDERIC FIGHOD

RECU EN PREFECTURE Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

99_DE-062-200052603-20181217-D20180013410

EXTRAIT N°2018.00134

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(eXs) excuse(eXs):

Absent(eXs): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

SUBVENTIONS: AUTORISATION DE VERSEMENT D'ACOMPTES

Entendu les explications de Madame Patricia BEXON, adjointe en charge des finances,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le montant des subventions 2019 aux Associations :

Association	Montant maximum de la Subvention 2019
« KABCA » (Kaysersberg Ammerschwihr Basket Centre Alsace)	65 000,00€ dont 40 000€ à verser avant le vote du Budget
« 1,2,3 Soleil » - périscolaire à Kaysersberg	102 600,00 € À verser par mensualité à partir de janvier
Association Familiale de Sigolsheim pour le périscolaire « L'ile aux Enfants »	157 050,00 € À verser par mensualité à partir de janvier
OSPM 6 Œuvres sociales du personnel municipal	70 000,00 € 1/3 à verser en janvier

Il est précisé qu'il s'agit de montants maximum susceptibles d'être ajustés en fonction de l'exécution budgétaire réelle de chaque association.

AUTORISE le versement d'une partie de ces subventions 2019 susvisées avant le vote du Budget général 2019

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3
POUR: 27	ABSTENTIONS:1	CONTRE: o ()
•	(M. Henri STOLL)	

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

THE WORLD

Le Maire,

Pascal LO

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents: 1

Excuses: o

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

RECUEN PREFECTURE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

EXTRAIT N°2018.00135

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(eXs): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marice-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bemard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 décembre 2018

MISE EN PLACE D'UN RÉGIME D'ASTREINTES ET INDEMNISATION

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

VU le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale VU l'avis favorable du comité technique

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE la mise en place d'un régime d'astreinte

- o pour la viabilité hivernale
- pour l'intervention technique Posture 4 du plan de sécurisation pendant la période du Marché de Noël.

Ces astreintes seront organisées les week-ends pendant la période hivernale en fonction des prévisions météorologiques et les 4 weekends du Marché de noël.

- de fixer la liste des emplois concernés par ces astreintes comme suit tous les agents des cadres d'emploi des Adjoints Techniques, des Agents de Maîtrise, des Techniciens territoriaux et des Ingénieurs.
- de fixer les modalités de compensation des astreintes et interventions comme suit:
 La rémunération des astreintes sera effectuée par référence au barème en vigueur au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour les agents relevant de la filière technique.

En cas d'intervention, les agents de la filière technique percevront les indemnités horaires pour travaux supplémentaires correspondantes sur présentation d'un état détaillé comportant notamment l'origine de l'appel, motif de sortie, durée et travaux engagés

CHARGE le Maire ou son représentant de sa mise en œuvre et l'autorise à signer tout document se rapportant à cette affaire

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3 CONTRE: 0 ()		
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()			

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

THE STATE OF THE S

Le Maire

Pascal LOF

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 25 Procurations: 3 Absents: 1 Excuses: 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RECUEN PREFECTURE

Le 19 décembre 2018

VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052603-20181217-D20180013610

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE ----EXTRAIT N°2018.00136

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présentiélis</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Ame Maric-Paule BALERNA, Mme Evelyne MerYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patrida BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFRMANN

Procuration(s): M. Benoît KUSTER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, M. Eliane STAHL donne pouvoir à Mme Marie-Paule BALERNA, M. Gilbert MASSON donne pouvoir à Mme Isabelle SALVI

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(eXs): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 11 décembre 2018

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale :

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

Vu les Budgets communaux 2017;

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le tableau des effectifs du personnel de la Ville de Kaysersberg Vignoble tel que présenté en annexe ;

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 25	Dont procurations: 3		
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o()		

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire, Pascal LOHI

EMPLOIS PERMANENTS								
Budget	Grade	GL.	Nbre de postes ouverts	Nbrede postes occupes	poses occupés ETP	Nore de postes vacants		
	N. 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10					THE PARTY		
tri proper actual	ATTIVE		1,00	1,00	1,00	0,00		
Ville	Directeur général des services					1,00		
Ville	Attaché	A	2,00	1,00	1,00	1,00		
Ville	Attaché principal	A	1,00		0,00	3,00		
Ville	Rédacteur principal aère classe	В	3,00	0,00				
Ville	Rédacteur principal zème classe	В	3,00	2,00	2,00	1,00		
Ville	Rédacteur	В	2,00	0,00	0,00	2,00		
Ville	Adjoint administratif principal aère classe	С	3,00	2,00	1,80	1,00		
Ville	Adjoint administratif principal 2ème classe	С	8,00	5,00	4,80	3,00		
Ville	Adjoint administratif	С	10,00	4,00	2,60	6,00		
Eau	Attaché	Α	1,00	0,00	0,00	1,00		
Eau	Rédacteur principal aère classe	В	1,00	1,00	1,00	0,00		
Camping	Rédacteur	В	1,00	0,00	0,00	1,00		
Camping	Adjoint administratif	С	1,00	0,00	0,00	1,00		
Camping	Adjoint administratif principal 2ème classe	С	1,00	1,00	1,00	0,00		
FILIEREA	NIMATION							
Ville	Animateur principal zème classe	В	1,00	1,00	1,00	-		
Ville	Adjoint animation principal 1ère classe	С	1,00	0,00	0,00	1,00		
Ville	Adjoint animation principal zème classe	С	1,00	0,00	0,00	1,00		
ग्रामहरू हो	ULTURBLE							
Ville	Adjoint patrimoine principal zème classe	c	1,00	1,00	1,00	-		
FILIEREP	OLIGE MUNICIPALE							
Ville	Chef de service PM principal zère classe	В	1,00	1,00	1,00			
Ville	Chef de service PM principal zème classe	В	1,00	0,00	0,00	1,00		
Ville	Chef de service PM	В	1,00	0,00	0,00	1,00		
Ville	Gardien Brigadier	С	2,00	1,00	1,00	1,00		
	OCIALE							
Ville	ATSEM principal zème classe	C	4,00	4,00	2,49	-		
Ville	ATSEM zère classe	С	3,00			3,00		
	EGHNIOUE	No.						
SECTION AND DESCRIPTION OF THE PERSON OF THE	Ingénieur principal	A	1,00	0,00	0,00	1,00		
Ville	Ingénieur	A	1,00	1,00	1,00	0,00		
Ville		В.	2,00	1,00	1,00	1,00		
Ville	Technicien principal 2ème Classe	В	2,00 -	1,00	1,00	1,00		
Ville	Technicien	c	3,00	3,00	3,00	0,00		
Ville	Agent de maîtrise principal	c		0,00	0,00	2,00		
Ville	Agent de maîtrise	_	2,00	6,00	5,70	0,00		
Ville	Adjoint technique principal aère classe	C.	6,00	6,00	6,00	5,00		
Ville	Adjoint technique principal zème classe	С	11,00					
Ville	Adjoint technique	C	22,00	16,00	12,15	6,00		
Eau	Adjoint technique principal aère classe	С	1,00	1,00	1,00	0,00		
Camping	Adjoint technique principal zème classe	С	1,00	2,00	1,00	0,00		
Camping	Agent de maîtrise	С	1,00	0,00	0,00	1,00		
Camping	Adjoint technique	C	1,00	0,00	0,00	1,00		
			108,00	61,00	53,54	47,0		
	Nbre de postes au 18	3/12/2017	109,00	65,00	56,85	44,0		